Voici des informations complémentaires sur l'accueil des réfugiés ukrainiens en Région wallonne transmises par le cabinet du Ministre Collignon:

- Charte d'hébergement citoyen des ressortissants venant d'Ukraine : LIEN,
- Conditions à remplir pour garantir un hébergement de qualité aux ménages ukrainiens : LIEN et
- Modèle de convention d'occupation précaire: LIEN.

Des informations supplémentaires peuvent toujours être trouvées sur le site web <u>Je suis un citoyen wallon | Wallonie</u>.